



République Française

★ ★ ★

ASSEMBLEE

★ ★ ★

SECRETARIAT GENERAL

★ ★ ★

N°

Du

## R A P P O R T A L'ASSEMBLEE DE PROVINCE

**OBJET :** Création d'une direction des finances (DFI) et d'une direction du système d'information (DSI) de la province Sud.

**REF. :** Délibération modifiée n° 13-2005/APS du 26 mai 2005 *portant création de la direction des affaires financières et de l'informatique, de la direction des ressources humaines et de la direction du patrimoine et des moyens et fixant l'organisation et les attributions de plusieurs directions provinciales.*

**PJ :** 2 projets de délibérations (DFI et DSI).

Actuellement, la direction des affaires financières et de l'informatique (DAFI), placée sous l'autorité de Monsieur Frédéric Garcia, secrétaire général adjoint chargé de l'économie et des finances, est divisée en deux sous directions, dont la gestion est confiée à deux directeurs adjoints :

- une sous direction des affaires financières,
- une sous direction du système d'information.

A l'issue des différents mouvements du personnel intervenus récemment, et notamment de la nomination de Monsieur Garcia en qualité de secrétaire général par intérim, il est apparu nécessaire de scinder la DAFI en deux directions distinctes, soit en une direction des finances (DFI) et une direction du système d'information (DSI).

La réorganisation proposée s'effectuera à effectifs constant, sans modification du nombre de services (et bureaux) constituant chacune des sous-directions ainsi que d'une manière générale, les modalités de fonctionnement actuelles de ces deux entités.

Concrètement, la seule modification notable consistera, outre à mettre en place deux directions à part entière, à en confier leur gestion à deux directeurs désormais distincts.

Tel est l'objet des projets de délibérations que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.